



LA POSTE

## Protocole de fin de Conflit Bourges CCT1

### La négociation du 30 Octobre 2009 conduit aux Propositions suivantes :

- Création d'une tournée motorisée, pour l'amélioration des conditions de travail.
- Création d'une PT renfort pour la distribution, pour laquelle une fiche de poste sera établie en concertation avec les représentants syndicaux.
- Mise en place d'un volant supplémentaire.
- La cadence au TG passe de 1500 à l'heure à 1300 pour diminuer la pénibilité dans le cadre de la mise en place du tri par pôle.
- La prise de service se fera à 7h00, afin de faciliter l'accès au restaurant administratif en fin de service. (Consultation ultérieure du personnel envisageable)
- Deux Repos Compensateur sont accordés à chaque agent pour la mise en route de la nouvelle organisation (compensé ou payé au choix de l'agent). Des paiements de RC existants seront également possibles.
- Un bilan sera fait au bout de quinze jours de fonctionnement sur les dépassements réels intégrant ces 2RC.
- Il n'y aura pas de sécabilité les lundis et mardis pendant les deux premières semaines.
- La direction s'engage à ne pas modifier les repos de récupération, sauf accord des deux parties.
- La retenue des 11 jours de grève sera étalée sur quatre mois.
- La mise en place de la nouvelle organisation se fera le 10 Novembre 2009.

Bourges le 30 Octobre 2009  
La Directrice d'Etablissement

*Chantal Ricau*

*Ricau*

*Dominique LARDUINAT*  
CGT FAPT 18

Les Représentants Syndicaux

*J. P. Bisquet*  
Secrétaire A d F

*François DERRAUX*  
SUD PTT 18

*[Signature]*

*[Signature]*